

**RAPPORT DE VISITE**

**MEEF2D PSS2 STAGE RESPONSABILITE**

Année universitaire 2022/2023

|  |  |
| --- | --- |
| Nom Prénom du stagiaire :@etudiant.univ-mayotte.fr | Groupe :  |
| Établissement et niveau de classe :  | Nombre d’élèves : …. inscrits / …. présents  |
| Nom du Formateur : Mail :  | Date de la visite :  |

Documents présentés :

Registre d’appel :

**Description des séances observées :**

**Analyse du stagiaire sur sa pratique :**

**Analyse des séances :**

*Points positifs :*

*Remarques et conseils pour améliorer ces séances :*

**Objectif(s) prioritaire(s) fixé(s) pour progresser :**

|  |
| --- |
| Bilan de la visite : |

Signature du stagiaire  Date et signature du formateur

|  |
| --- |
| Référentiel des **compétences professionnelles** des métiers du professorat et de l’éducation, arrêté du 1-7-13, JO du 18-7-2013 |
| Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction |
| 1. *Faire partager les valeurs de la République.*
 |  |  |
| *2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.* |  |  |
| *6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.* |  |  |
| Compétences relationnelles, de communication et d’animation favorisant la transmission, l’implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement  |
| *7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.* |  |  |
| *10. Coopérer au sein d'une équipe - Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.* |  |  |
| *11. Contribuer à l'action de la communauté éducative - Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.* |  |  |
|  *12. Coopérer avec les parents d'élèves – Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.* |  |  |
| *13. Coopérer avec les partenaires de l'école - Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.* |  |  |
| Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique |
| *P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.* |  |  |
| *P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.* |  |  |
| *8. Utiliser une langue vivante étrangère ou régionale dans les situations exigées par son métier.* |  |  |
| Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d’apprentissage et d’accompagnement des élèves diverses  |
| *P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.* |  |  |
| *P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.* |  |  |
| *P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves - En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages.* |  |  |
| *3. Connaître les élèves et leurs processus d'apprentissage.* |  |  |
| *4. Prendre en compte la diversité des élèves - Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.* |  |  |
| *5. Accompagner les élèves dans leur parcours d’apprentissage.* |  |  |
| Compétences relatives à l’usage et à la maîtrise des technologies de l’information de la communication |
| *9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.* |  |  |
| Compétences d’analyse et d’adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail |
| *14. S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.* |  |  |